

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N°029

OBJET : "MOUSTACHE & CO MOVEMBER POUR LA SANTÉ MASCULINE" - MISE À DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA CLINIQUE MONTRÉAL			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 31	Nombre de Membres Votants : 31	Date de la Convocation : 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, Mme BARDOU

EXCUSE : Mme CLERGUE donne pouvoir à Mme ORTA conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. CROUZET, M. BELONDRADE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme REGNIER, Mme BARTHE.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

La Clinique Montréal, en partenariat avec l'ASC Athlétisme et la Caisse Régionale du Crédit Agricole, souhaite organiser, le dimanche 15 novembre 2026, l'événement « Moustache & Co : Movember pour la santé masculine », destiné à sensibiliser le public et à prévenir les cancers masculins.

Cette manifestation a pour vocation d'informer le grand public tout en soutenant une cause solidaire, l'intégralité des bénéfices étant reversée à la Ligue contre le Cancer de l'Aude.

L'événement consiste en l'organisation d'une course et d'une marche ouvertes à tous, comprenant deux parcours non chronométrés :

- Parcours découverte de 6 km ;
- Parcours de 9 km.

Afin de garantir le bon déroulement de la manifestation et la sécurité des participants, la Clinique Montréal sollicite la Ville pour :

- la mise à disposition de la Halle Nicole Abar et de son parvis pour l'installation du village d'accueil des participants, qui constituera le point de départ et d'arrivée de la manifestation ;
- l'accès au stade Albert Domec, permettant le passage des participants sur le parcours identifié.

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'approuver la mise à disposition gratuite de la Halle Nicole Abar et de son parvis, ainsi que du stade Albert Domec, au profit de la Clinique Montréal, pour l'organisation de l'événement «Moustache & Co : Movember pour la santé masculine», le 15 novembre prochain ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter la convention de mise à disposition correspondante.

Monsieur Vavdin ne prend pas part au vote

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Christophe BARTHÈS

011-211100698-20260924-33986-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

